

Santé vous bien !

C'est Prendre soin de Tous les Soignants

AGORA LIB' – Association d'appui des CPTS de Nouvelle Aquitaine



AGORA LIB'
105 rue de Belleville
33000 BORDEAUX
Président : Didier SIMON
Responsable régionale : Karine FONTAINE-GAVINO – 06 26 86 75 26
Chef de projet : Valérie PLAISANCE – 07 50 63 66 12

TABLE DES MATIERES

Présentation de l'association :	2
Résumé de notre action :	2
Description du projet :	3
Phase 1 :	4
Les Objectifs	4
La cible	4
L'analyse des besoins	4
Méthodologie.....	6
Les appuis du projet en interne :	6
Les appuis du projet en externe :	8
Phase 2	10
Période 1 : Amorçage de la démarche Février 2023 /decembre 2023	10
Période 2 : Mise en œuvre des Actions sur le Terrain Septembre de Décembre 23 à Juin a aout 24	11
PHASE 3 :	14
Mesure d'impact des scénarii déclinés sur les territoires	14
CONCLUSION	16
ANNEXES :	17
Tableau 1 : GRILLE ENTRETIEN SELECTION CPTS.....	18
Tableau 2 : RELEVÉ DU QUESTIONNAIRE TRANSMIS LORS DE L'INVITATION A L'ENTRETIEN DE SELECTION...	20
Tableau 3 : FLYERS APPEL A CANDIDATURE CPTS	21

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION :

AGORA Lib' est une association Loi 1901, créée en Décembre 2021 par les dix Unions Régionales des Professionnels de Santé de la Nouvelle-Aquitaine (URPS). Elle a pour mission d'accompagner les professionnels de santé libéraux dans la mise en place des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) en région Nouvelle Aquitaine.

Ces nouvelles organisations d'exercices coordonnés ont pour but d'améliorer l'organisation de l'offre de soins sur les territoires. Pour aider les porteurs de projets des CPTS dans leur mise en place et mise en œuvre, douze chargés de mission ont été recrutés, un par département et deux en Gironde.



RESUME DE NOTRE ACTION :

Notre action propose aux professionnels de santé libéraux impliqués dans les CPTS, de construire et de tester des scénarii expérimentaux innovants. Ils ont tous pour objectif d'améliorer les conditions de travail des professionnels de santé libéraux en intégrant un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

« *Mieux prendre soin de ceux qui prennent soin* » : cette action qui a pour but premier d'améliorer la qualité de vie au travail permet in fine, d'améliorer la qualité des soins et la qualité de vie des patients.

(cf. figure 1 Cercle vertueux de l'expérimentation).

Figure 1 : Cercle vertueux

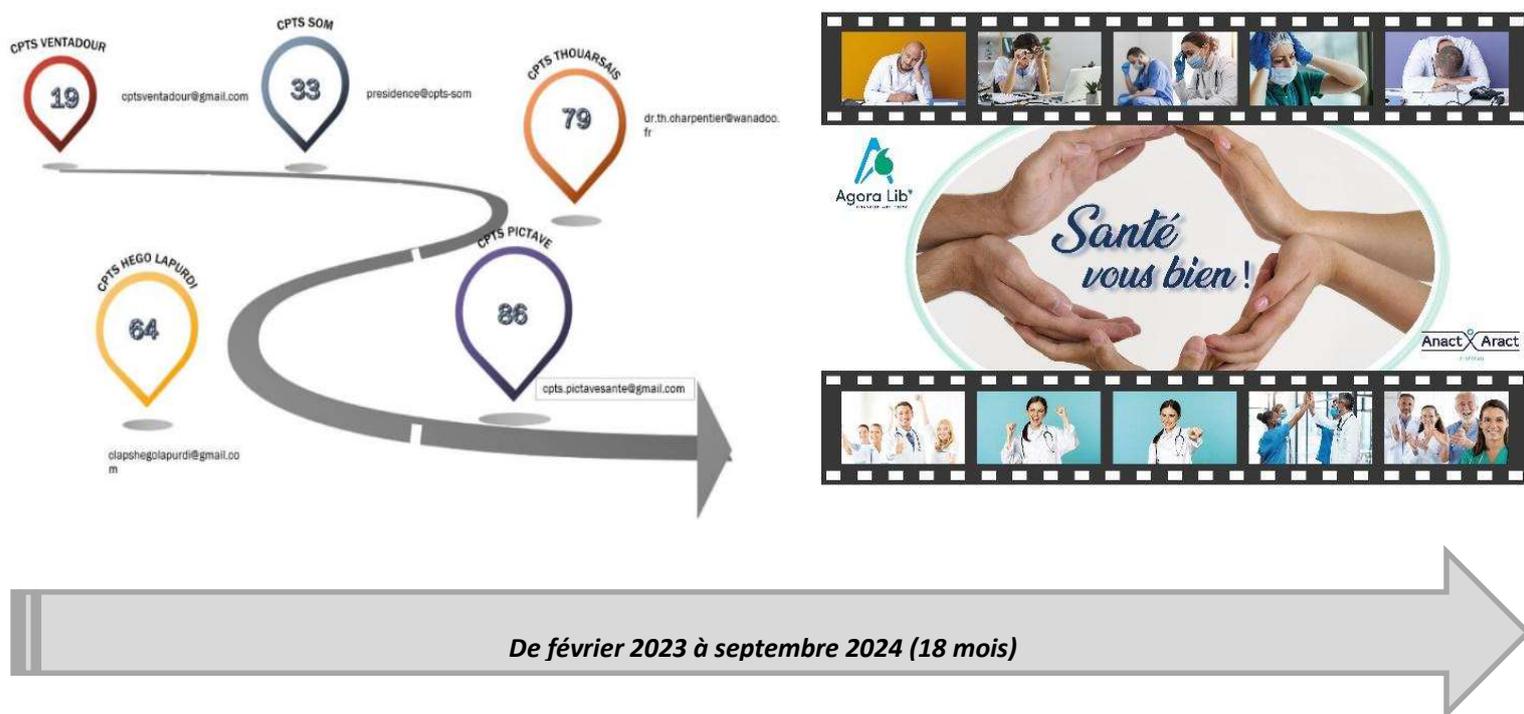


DESCRIPTION DU PROJET :

Notre expérimentation *Santé vous Bien !* porte sur la capacité d'innovation que les CPTS offre aux professionnels de santé libéraux pour améliorer leurs conditions de travail. Articuler autour de quatre missions (L'accès aux soins, les parcours pluriprofessionnels autour du patient, les actions territoriales de prévention, la gestion de crise sanitaire, ainsi qu' autour de deux missions transversales et facultatives que sont la qualité et pertinence des soins et l'attractivité du territoire), notre expérimentation vient directement s'articuler avec les missions des CPTS.

Nous avons souhaité que ce projet soit expérimenté sur cinq CPTS de taille et de localisation différentes (cf figure 2) afin d'intégrer une diversité multifactorielle.

Figure 2 : CPTS retenues dans l'expérimentation



Phase 1



LES OBJECTIFS

- ✓ Transférer une démarche d'accompagnement au sein des Communautés Professionnelles territoriales de Santé en matière de Santé au Travail des Libéraux.
- ✓ Faire émerger par la transformation organisationnelle du travail sur un territoire une amélioration continue des conditions de travail préservant le capital soignant de soins ambulatoires.
- ✓ Collecter les facteurs organisationnels favorisant le mieux être professionnel, pour dans un second temps se concerter avec les différents service santé au travail et tisser un processus transférable sur le territoire Nouvelle Aquitaine.
- ✓ Initier une base de travail en matière de Document Unique d'Evaluation des Risques professionnels dédiée aux professionnels de santé libéraux.



LA CIBLE

Cinq CPTS de Nouvelle Aquitaine ont été sélectionnées : Le pilotage des actions sera mené par deux référents professionnels de santé de la CPTS impulsant une dynamique au sein d'un groupe de travail (compris entre 2 et 10 professionnels de santé).



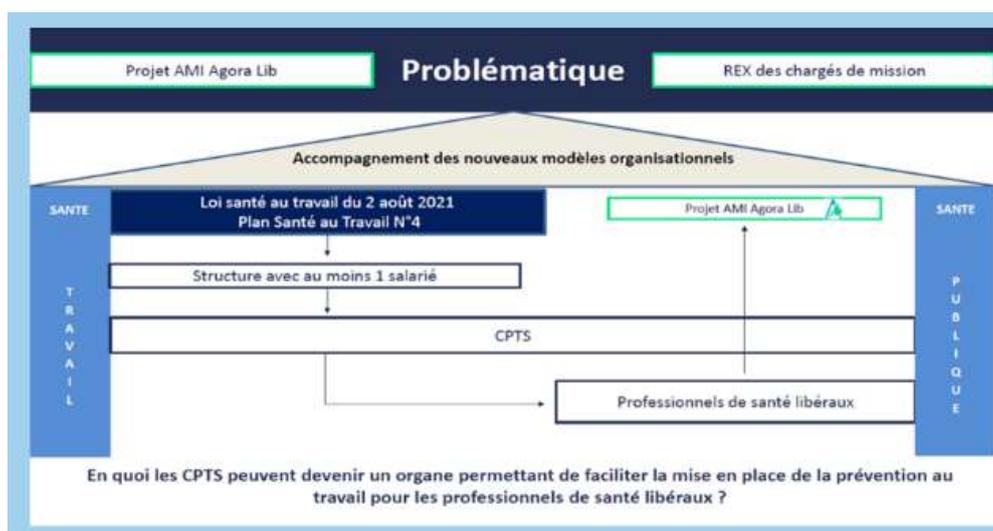
L'ANALYSE DES BESOINS

En France, la structuration des CPTS a été impulsée par la loi de modernisation du système de santé de janvier 2016 ainsi que par la loi de transformation du système de santé de 2019.

La Loi de santé au travail du 2 aout 2021 vient renforcer l'articulation entre la santé publique et la santé au travail.

Le schéma ci-dessous (cf. figure 3) illustre le contexte et le cadre environnemental dans lesquelles notre expérimentation s'est construite.

Figure 3 : Schéma d'analyse contextuel de la santé au travail des professionnels de santé libéraux



Notre expérience de terrain, les remontées des équipes en surcharge de travail et notre vision globale sur l'ensemble de la région Nouvelle Aquitaine, nous ont permis d'analyser les principales difficultés à l'émergence de ces nouveaux dispositifs d'exercice coordonné.

Dès lors le développement d'une santé publique territoriale et décloisonnée nécessite un accompagnement et une conduite du changement adéquats pour acculturer les professionnels de santé libéraux à ce virage tant structurel, organisationnel que culturel.

Deux études soulignent le malaise ambiant des acteurs de santé libéraux :

Une enquête conduite par le Conseil de l'Ordre des Médecins Libéraux (2017) montre que les médecins interrogés (N=552) sont favorables à la mise en place d'un service de médecine préventive dont les principaux objectifs seraient de surveiller la santé, réaliser un dispositif d'écoute, prévenir les risques professionnels et contribuer à l'organisation du travail, l'hygiène du cabinet, une demande psychologique (plus des 2/3), soutien social.

De plus, seulement 6% indiquent être formés à la prévention des risques professionnels. L'Ordre songe à l'instauration de visites médicales de prévention régulières et obligatoires, de mise en place de structures de dépistage précoce et de prévention.

Une deuxième enquête menée par la DRESS (2019) sur les médecins généralistes met en avant que leur temps de travail dépasse souvent 50 heures par semaine.

Sur ce temps de travail, les généralistes libéraux consacrent en moyenne 52 heures hebdomadaires à leur pratique libérale, dont 44h30 à leurs patients (incluant les déplacements pour les visites le cas échéant), ce qui représente 86% de leur activité libérale. Le reste du temps est dédié à d'autres tâches, en particulier à la gestion et coordination (5h30 en moyenne) ou à l'actualisation de leurs connaissances médicales (2h).

À cet exercice libéral s'ajoutent 2 heures en moyenne consacrées à des activités non libérales (par exemple, travail en EHPAD ou vacations à l'hôpital). Mais aussi plus de 10 demi-journées ou soirées consacrées à leur formation (qui est obligatoire), en sus du temps réservé à la mise à jour des connaissances médicales.

Quels que soient les territoires, les médecins exerçant seuls travaillent plus que ceux en groupe. Les médecins généralistes exerçant en groupe déclarent plus fréquemment que les autres, un meilleur équilibre entre vie familiale et vie professionnelle, qui s'explique par les différences de temps de travail et les temps de congés. En effet, l'exercice pluriprofessionnel est associé à un volume horaire réduit dédié aux activités libérales et à l'inverse, à un temps accru pour les activités secondaires : 22 % de l'ensemble des médecins ont une activité secondaire et y consacrent 8,9 heures en moyenne tandis qu'ils sont 28 % parmi ceux qui exercent en groupe pluriprofessionnel et jusqu'à 36 % pour ceux qui sont en maisons de santé conventionnées (MSP ACI).

La volonté d'avoir une pratique en exercice coordonné est également soulignée par l'étude menée par l'URML Nouvelle Aquitaine, présentée le 9 décembre 2022 lors de la conférence de presse de la Consultation National de la Refondation.

Dans cette continuité, une récente étude de la DREES parut en 2022, souligne que les conditions de travail diffèrent également selon les modes d'exercice et conclut que l'exercice de groupe permet d'améliorer les conditions de travail des médecins généralistes.

En termes d'innovation, la création du premier centre de santé mentale dédié aux professionnels de santé en Saône-et-Loire à la nouvelle clinique « Le Gouz », vient d'ouvrir ses portes pour accueillir les soignants stressés.

L'étude CARPIMKO (2020) met en évidence que nous retrouvons les mêmes facteurs de risques professionnels chez les autres professionnels de santé libéraux, mais avec une criticité du risque variable (infirmières, orthoptistes, kiné et orthophonistes libéraux). L'enquête l'URPS PACA (2017), menée en collaboration avec une étudiante en master 2 à la CNAM d'Aix-en Provence précise aussi que les infirmiers libéraux de la région ont une grosse charge de travail et sont de véritables acteurs du parcours de soin des patients.

Par conséquent, il y a urgence manifeste à se mobiliser et à soutenir un nouvel élan soignant pour les soignants, permettant de poursuivre un service de soins de qualité pour l'usager. Les interactions quotidiennes des chargés de mission au cœur des CPTS ou des groupes porteurs de projets renforcent le constat « alarmant » de ces études.

Dans ce contexte, il nous paraît important d'évaluer la préservation du capital humain dans ce nouveau dispositif d'exercice coordonné qui place le professionnel de santé devant un changement de paradigme.

METHODOLOGIE

Notre campagne d'entretiens menée d'avril 2023 à juin 2023, nous a permis de sélectionner les CPTS les plus avancées et motivées en matière de prévention et de protection de la santé au travail des professionnels de santé.

A l'aide d'une grille d'entretien spécialement conçue à l'occasion (cf annexe n°1), nous avons d'ores et déjà identifié certains leviers organisationnels favorables à la santé au travail, au sein même des actions prospectives qu'ils souhaiteraient expérimenter.

LES APPUIS DU PROJET EN INTERNE :

- 1- **Un Comité de Pilotage** a été créé et il est composé de :
 - Mme PLAISANCE Valérie - Cheffe de projet et Chargée de mission AGORA'LIB Pyrénées Atlantiques (64)
 - Mme COUSIN Morgane - Chargée de Mission AGORA'LIB Charente Maritime (17)

- Mme COUTY Francine - Chargée de Mission AGORA'LIB Creuse (23)
- Mr POUSSE Pascal - Chargé de Mission Vienne et Deux Sèvres / Adjoint de direction AGORA'LIB (79-86)
- Mme FONTAINE-GAVINO Karine - Directrice de l'Association AGORA'LIB
- Mr JOLY Armand - Chargé de Mission ANACT / ARACT
- Mr LARGUET Kamal - Pharmacien CPTS Visio Santé CASSENEUIL (47)

2- Les chargés de missions d'AGORALIB :

- a. Le travail des chargés de mission participant à ce comité a initialement consisté à concevoir et structurer ce projet tant sur le fond que sur la forme. Ils définissent la démarche, les livrables et l'organisation. Ils animent cette expérimentation auprès des CPTS. Enfin, dans la dernière phase du projet, ils analyseront les scénarii afin de mettre en exergue les facteurs organisationnels favorables à l'amélioration des conditions de travail des professionnels de santé libéraux au sein des CPTS.
- b. Les autres chargés de missions suivront la progression de l'expérimentation sur le terrain. Dans la phase d'évaluation et de communication, ils pourront contribuer à la diffusion des résultats.

3- Les référents au sein des CPTS

La gouvernance de chaque CPTS, en particulier le Président et le Trésorier, sont garant de la mise en œuvre du Projet de Santé. Ils observeront avec vigilance l'articulation de l'action expérimentale avec les différentes missions de la CPTS. S'agissant d'une action expérimentale spécifique d'une nouvelle organisation, la gouvernance participe pleinement à l'évaluation embarquée. La/le coordinatrice/teur de chaque CPTS est primordial dans le suivi et le soutien de l'engagement des référents. Par sa mission d'animation territoriale, il est un acteur essentiel garant de la pérennité de l'expérimentation.

Deux référents professionnels de santé sont identifiés volontaires pour piloter la réflexion et l'action expérimentale au sein de la CPTS. Ces deux interlocuteurs, sont majeurs dans la conduite et dynamique du projet. Leur rôle est d'explicitier la démarche auprès de leurs pairs et de veiller à mettre en œuvre le scénario en respectant l'activité quotidienne. Ils devront retracer par ailleurs fidèlement les effets du scénario sur leur conditions de travail et la santé des professionnels.

4- Acteurs spécialisés en lien avec la thématique

Certaines CPTS ont inclus dans leur démarche et au sein même de leur groupe de travail, des acteurs spécialistes de la santé au travail tels qu'un médecin du travail, un ergonomiste, un psychologue clinicien, un neuro psychologue, un directeur de structure sanitaire, etc.

L'appui de ces spécialistes de l'organisation et de la santé au travail permettra d'enrichir la vision et l'appréhension des scénarii déclinés sur le terrain.

LES APPUIS DU PROJET EN EXTERNE :

1. Etudiants du Master 2 Management de la transformation des secteurs de la santé et du social (MT3S) de l'Université Paris Dauphine PSL et des Mines de PARIS, PARISTECH PSL

Mise en place d'une Collaboration avec des étudiants du Master 2 Management de la transformation des secteurs de la santé et du social (MT3S) de l'Université Paris Dauphine PSL et des Mines de PARIS, PARISTECH PSL. Une convention est en cours de réalisation avec cette école afin de contribuer à l'analyse des scénarii des différentes CPTS et d'assurer une qualité de suivi dans le cadre de l'évaluation embarquée.

2. La plateforme La fabrique des soignants

La Collaboration avec la plateforme La fabrique des soignants est envisagée. Les objectifs de ce média sont « comment construire une nouvelle voie et définir un environnement de travail innovant ? Comment redonner du sens au métier de soignant ? » Ce nouveau média lancé par des jeunes engagés dans la santé, propose de communiquer sur la démarche d'accompagnement des professionnels de santé tout univers de santé confondus. Il met en exergue l'extrême nécessité de communiquer sur les expérimentations positives de terrain. « Façonnons la santé de Demain » résonne dans notre projet avec nos deux slogans : « *Libres Ensemble* » et « *Santé vous Bien !* ».

3. Psychologue clinicienne de la santé au travail

La Collaboration avec une Psychologue clinicienne de la santé au travail, aux compétences en psychodynamique du travail, nous permet d'avoir un angle d'analyse supplémentaire pour comprendre et analyser la transformation des modèles organisationnels. Son parcours professionnel l'inscrit dans la conduite au changement. Cet appui doit permettre au projet *Santé vous Bien* de trouver un angle d'innovation en interaction avec un écosystème spécialisé.

4. Association MOTS

Mise en place d'une collaboration avec l'association MOTS créée en 2010 à Toulouse par des médecins pour prendre en charge l'épuisement personnel et professionnel des médecins. L'Association travaille sur un modèle d'accompagnement professionnel global et de long terme du soignant en difficulté. Leur collaboration nous permet dans un premier temps d'explicitier l'urgence de parler et de décrypter les premiers signes d'épuisements.

5. Service de Prévention et de Santé au Travail (SPSTI)

La Collaboration avec la santé au travail : certaines CPTS ont intégré un travail de collaboration avec les services de médecines du travail. Cette démarche sera étudiée avec attention pour observer sous quel angle la présence de la médecine du travail participe à l'amélioration des conditions de travail des libéraux.

6. Les dix URPS de Nouvelle-Aquitaine

Un travail avec les dix URPS de Nouvelle Aquitaine, via les chargés de mission dans les départements concernés, permettra de partager l'avancée des réflexions. Les enjeux que soulèvent ces travaux sont des problématiques également pour ces entités.

Notre Innovation

Passer de la singularité d'une CPTS et d'un territoire à un travail collectif et régional entre CPTS pour disposer d'une approche préventive de la santé au travail des libéraux sur le territoire Nouvelle Aquitaine.

Il s'agit d'explorer de nouvelles façons de travailler et de rendre visible les effets d'un nouveau fonctionnement... avec les ajustements et améliorations inhérentes à un travail expérimental.

Ainsi, la prise de risque est mesurée et partagée. Dans ce sens, l'expérimentation représente une aide supplémentaire pour décider des choix sociotechniques et organisationnels au sein des CPTS en prenant en compte les dimensions du changement de l'environnement (économique, technique, métier, social & santé).

Plus largement, elle permet d'inscrire la QVT dans les pratiques quotidiennes des libéraux par un apprentissage collectif et de se rendre compte de son bien-fondé par des actions en prévention primaire.

PHASE 2

Phase 2

Les actions prospectives (scénarios) des cinq CPTS se coconstruisent avec notre équipe projet (chargés de mission et Mr JOLY, chargé de projet ARACT) et sont validées en comité de pilotage.

Notre processus d'accompagnement s'articule en trois phases et repose sur la combinaison de :

- ✓ Un travail en mode pilote
- ✓ Une réflexion collective au plus près du travail
- ✓ Une mobilisation des acteurs concernés
- ✓ Une évaluation embarquée, en continue



Période 1 : Amorçage de la démarche de février 2023 à décembre 2023

Un travail en mode pilote :

- Rechercher et réfléchir au sein d'AGORA LIB pour insuffler le projet en mode expérimental avec les acteurs de l'écosystème de l'association : Février 2023 / Avril 2023. Une attention particulière a été portée au déroulement des phases de constructions pour intégrer une évaluation embarquée (Projection et élaboration du COFIL) (Annexe : Tableau 3 Flyer d'Appel à projet et trame des questions données par mail en amont du dépôt de candidatures)
- Explorer les candidatures (Annexe Tableau 2 : Questions par mail) de 8 CPTS Nouvelle Aquitaine et mettre en place une communication appropriée selon le résultat de l'instruction des candidatures. En support des 8 entretiens réalisés de début mai 2023 à mi-Juin 2023, une grille d'entretien (Annexe Tableau 1) a conduit les CPTS à décrire leur degré de maturité sur le sujet santé au travail.
- Communiquer avec les CPTS sur les résultats obtenus (5 CPTS retenues sur la Nouvelle Aquitaine validées par le COFIL), ainsi que sur les réseaux LinkedIn : https://www.linkedin.com/posts/agora-lib_cpts-nouvelleaquitaine-qvt-activity-7082293617632911360-SseW?utm_source=share&utm_medium=member_desktop
- Définir la démarche et élaborer les matériaux d'études. Ce qui a nécessité la construction de grilles d'entretiens semi directifs à T0 (démarrage des actions), T2 (4-5 mois après démarrage), T3 (9 mois après démarrage, fin expérimentation) en s'appuyant sur le modèle DIGA (J.C Sardas et al., *Les enjeux psychosociaux de la santé au travail, des modèles d'analyse à l'action sur l'organisation*, Lavoisier, Revue française de gestion, 2011/5 - n° 214, pages 69 à 88).

De l'élaboration des « scenarii » à la mise en action sur le territoire

Objectif principal : Co construire avec les professionnels de santé de chaque CPTS un scénario innovant, répondant à un besoin organisationnel dans leur activité, pour améliorer les conditions de travail des professionnels de santé.

Pour ce faire :

- Apports théoriques et échanges des réalités de terrain en articulation avec les interventions des experts en psychodynamique du travail et changement organisationnel du travail.
- Élaboration d'une maquette support pour le plan d'action des scenarii par CPTS, par le biais d'un diagramme d'Ishikawa.
- Élaboration d'une feuille de route pour chaque CPTS, permettant d'y inclure les dates de l'évaluation embarquée par le biais d'entretiens semi-directifs.
- Déclinaison de la stratégie et explication de l'accompagnement et du fonctionnement lors du premier regroupement régional prévu le 28 SEPTEMBRE 2023.

Au niveau Individuel

- Ouverture d'un Drive et Mail générique Santé Vous Bien,
- Création d'une fiche de suivi par CPTS, alimentée par les différents temps d'échanges programmés (ou non) par la CPTS,
- Contact autant que de besoin, en présentiel ou Visio,

Au niveau Collectif

- Regroupements régionaux : Exploration et échanges des REX de terrain et structuration des éléments collectés. Suivi par des espaces d'échanges directs type co développement.
- Réalisation d'un diagramme d'Ishikawa, développé avec la méthode des « 5 Pourquoi » ?
- Entretiens semi directifs à T0, T2, T3 (voir ci-dessus) pour des ajustements en temps réels

Période 2 : Mise en œuvre des Actions sur le Terrain de septembre/ décembre 2023 puis de Janvier 24 à aout 2024

A partir de leur feuille de route réalisée sur la première étape, la mise en œuvre des actions expérimentales sera déclinée avec le groupe de travail impulsé au sein de la CPTS.

Chaque CPTS sera tenu de respecter son échéancier pour mettre en œuvre ses actions et sous actions.

Le premier temps observable dans le déroulement de l'action sera d'identifier les acteurs visibles et invisibles dans la situation problème. C'est-à-dire ceux qui pourraient avoir indirectement agit sur la situation ou en subir les effets. Cette étape est essentielle pour distinguer les causes qui touchent la santé des libéraux, mais plus précocement, le fonctionnement des collectifs et leurs impacts sur le bien-être au travail.



Zoom sur le Budget de l'action expérimentale :

- Concernant la partie RECETTES :

L'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) permet de mobiliser 70.000 € accordé par l'ANACT et l'équivalent de 18.000 euros de temps disponibles de chargés de missions apporté par l'Association AGORA'LIB.

- Concernant la partie DEPENSES :

Les libéraux sont rémunérés sur les actes et consultations qu'ils réalisent. Leur présence lors de réunions de travail locales ou régionales est de la perte sèche dans leurs chiffres d'affaires.

De ce fait, comme le prévoit le fonctionnement des CPTS, nous avons préservé une enveloppe d'Indemnités compensatrices de perte d'activité (ICPA) pour permettre d'avoir vraiment des professionnels de santé présent dans ces réflexions. Une enveloppe de 19.000 euros a été réservée sur cet aspect.

L'autre partie importante du budget est orientée vers des intervenants ou travaux permettant d'éclairer nos réflexions : ergonome, psychologue du travail, sociologue, afin de prendre de la hauteur et d'apporter les éléments d'analyse aux professionnels impliqués dans cette expérimentation.

Sur ces aspects nous avons envisagés une enveloppe de 20.000 euros potentielle sur l'intervention de ces experts.

Les autres charges sont des dépenses de déplacement, réception, hôtel pour les regroupements. Ces frais sont estimés à 10.000 euros.

Nous envisageons de communiquer sur ces travaux et pour cela environ 15.000 euros ont été identifiés pour à la fois de la « publicité » mais également l'organisation d'un évènement de clôture des réflexions sous forme d'un colloque (à préciser).

La dernière ligne de dépenses correspond aux salaires des chargés de mission pour cette réflexion régionale qui correspond au temps passé. Cette part est pris en charge par AGORA LIB.

DEPENSES		RECETTES	
Fournitures	2.000	ANACT	70.000
Formations	4.000	AGORA LIB	18.000
Evaluateurs, Experts,	20.000		
Réception, repas, Hôtel	10.000		
Indemnités	19.000		
Colloque / Communication	15.000		
Chargés de mission AGORA LIB	18.000		
TOTAL	88.000	TOTAL	88.000

Notre Innovation :

Un appui technique et financier sur les missions transverses de la CPTS pour développer et soutenir les orientations de l'expérimentations : une pérennité anticipée du projet innovant.

Une collecte de données permettant de constituer une base prospective des facteurs protecteurs de la santé au travail dans l'organisation des activités libérales. Ce travail permettra de réaliser **un socle commun pour la préfiguration d'un document unique d'évaluation de risques professionnels : DUERP « Libéraux »**

Phase 3

MESURE D'IMPACT DES SCENARII DECLINES SUR LES TERRITOIRES

L'évaluation embarquée que nous proposons est une méthode proposée par l'ANACT-ARACT sur les projets relevant du champ santé au travail.

L'amélioration des situations de travail nécessite la coordination d'un ensemble d'acteurs de santé. C'est pourquoi la réussite de cette expérimentation, résidera dans le choix éclairé et réfléchi d'indicateurs d'impacts qui seront adaptés, au suivi et à la mesure des actions menées pour agir sur les conditions de travail, in fine sur l'organisation du travail.

En proposant des photographies de la réalité, il s'agira de faciliter les processus d'élaboration de diagnostics et d'actions. L'attention sera donc portée sur la pertinence des indicateurs choisis pour comprendre puis agir, car les indicateurs ne sont favorables au processus d'amélioration de la santé et de la qualité de vie au travail que sous certaines conditions de construction et d'usage.

Le point de départ du choix des indicateurs les plus pertinents à chaque scénario, se réalisera à partir du diagramme d'ISHIKAWA au regard des actions ciblées dans leur pratique professionnelle.

L'analyse prospective sera basée sur 3 critères essentiels, permettant de mesurer l'impact des actions sur leur neo organisation, basée sur les relations professionnelles, les conditions de travail et les facteurs organisationnels.

La méthode que nous proposons dans cette expérimentation permettra aux professionnels de santé libéraux d'évaluer les effets d'un changement sur leur activité en les expérimentant (exemple : mise place d'un nouveau logiciel, d'une nouvelle procédure, de nouveaux horaires, d'un fonctionnement, d'un process, etc.).

C'est une méthode très simple, et particulièrement bien adaptée aux besoins des organisations car celle-ci est pensée et construite avec les acteurs de terrain eux-mêmes, dans l'accompagnement du projet.

Les actions correctives seront réalisées si besoin dès la réalisation des entretiens semi directifs à T0 mois et T4-5 mois, le dernier entretien scellant la fin de l'expérimentation. Le choix de décliner une évaluation embarquée marque l'agilité de la démarche en garantissant une souplesse dans l'expérimentation mais aussi beaucoup de pragmatisme face aux activités libérales en exercice coordonné : Évaluer et comprendre les écarts entre les actions réelles et les actions prescrites. Ces actions correctives tendront à se rapprocher des 9 principes de base de la prévention (cf. figure 5) et faciliteront le développement de scénarii pérennes, transférables sur tous les dispositifs CPTS qui en identifieront le besoin.



Figure n°5 : Les 9 principes de base de la prévention

Article L 4121-2 du code du travail
1° Éviter les risques
2° Évaluer les risques qui ne peuvent pas être évités
3° Combattre les risques à la source
4° Adapter le travail à l'homme, en particulier en ce qui concerne la conception des postes de travail ainsi que le choix des équipements de travail et des méthodes de travail et de production, en vue notamment de limiter le travail monotone et le travail cadencé et de réduire les effets de ceux-ci sur la santé ;
5° Tenir compte de l'état d'évolution de la technique ;
6° Remplacer ce qui est dangereux par ce qui n'est pas dangereux ou par ce qui est moins dangereux ;
7° Planifier la prévention en y intégrant, dans un ensemble cohérent, la technique, l'organisation du travail, les conditions de travail, les relations sociales et l'influence des facteurs ambiants, notamment les risques liés au harcèlement moral et au harcèlement sexuel, tels qu'ils sont définis aux articles L. 1152-1 et L. 1153-1, ainsi que ceux liés aux agissements sexistes définis à l'article L. 1142-2-1 ;
8° Prendre des mesures de protection collective en leur donnant la priorité sur les mesures de protection individuelle ;
9° Donner les instructions appropriées aux travailleurs.

Notre Innovation :

L'expérimentation représente une opportunité pour engager un véritable travail de prévention primaire en agissant sur les causes socio-organisationnelles.

L'expérimentation mobilise particulièrement deux méthodes structurantes de la QVT, l'évaluation embarquée et l'Espace de discussion sur le travail.

Au-delà de la résolution de certains dysfonctionnements ou de la réussite de projets contribuant à une plus grande qualité de vie au travail, cette étape doit aider les parties prenantes de la démarche QVT à instiller une culture de l'expérimentation au sein du territoire.

Plus globalement, l'ambition est de créer les conditions pour penser QVT » dès qu'une transformation est initiée au sein de l'organisation.

CONCLUSION

Cette expérimentation propose un accompagnement et des clés de compréhension dans la conduite des changements en cours. Elle favorise l'appropriation d'une démarche collective protectrice de la santé des soignants au sein des CPTS.

La réponse à la question de recherche soulevée par cette expérimentation nous permettra de comprendre comment la CPTS permet aux professionnels de santé libéraux de développer et de s'approprier de nouveaux modes d'organisation, intégrant la démarche QVT, leur permettant de : Penser travail, penser organisation protectrice des conditions de travail !



ANNEXES :



ANNEXES

TABLEAU 1 : GRILLE ENTretien SELECTION CPTS

CPTS
Nombre PS impliqués
Date
NOM du Référent

GRILLE ENTRETIENS SELECTIONS AMI

Questions à poser

IMPLICATION CPTS	CIBLES	
	Intérêt formulé pour participer à cet AMI	Pouvez-vous expliciter votre intérêt pour cette expérimentation?
	Clarifier la démarche et entendre inquiétudes rassurer	Avez-vous des questions précises sur votre participation ?
	Mesure de la disponibilité et capacité à s'investir	A quelle fréquence projetez-vous de vous impliquer dans le projet ? 2 / 3 ou plus de 5 fois ?

CROYANCES ET REPRESENTATIONS	CIBLES	
	Etat des lieux du besoin primaire pour améliorer les CT	A l'heure actuelle-cpts ou pas- qu'est-ce que vous auriez besoin pour faciliter vos conditions de travail ?
	Identifier la représentation professionnelle du dispositif	Comment voyez-vous la CPTS en tant que nouveau modèle d'organisation de travail ?
	Identifier freins leviers de Exo coordonné	Comment appréhendez-vous l'exercice coordonné à travers de la CPTS ?

Vision

CIBLES

	Identifier des attentes convergentes avec la gestion des risques professionnels	Avez-vous identifié des attentes spécifiques concernant un modèle organisationnel de travail ?
	Identifier des sujets supports de scénaris	Qu'est ce qui pourrait soulager votre organisation de travail actuelle ?

CARACTERISTIQUES IDENTIFIABLES

CIBLES

	Identifier la mise en jeu des acteurs autour d'une organisation	Pouvez-vous identifier dans votre CPTS un nouveau mode d'organisationnel de travail agissant sur vos conditions de travail ?
	Identifier une piste de scénari exploitable	Comment cette nouvelle organisation pourrait-elle améliorer vos conditions de travail ?

MOTIVATION

	Dynamisme et implication	Pourriez vous préciser comment cet AMI a été accueilli par votre gouvernance ?
--	--------------------------	--

	Investissement lors de l'entretien	Auriez vous des propositions à nous faire ? Quelle serait les modalités de regroupement le plus aisé pour vous ? (visio soir midi présentiel ?)
--	---------------------------------------	--

RELEVÉ DU QUESTIONNAIRE

Pouvez-vous identifier quelques constats repérés au sein de votre CPTS sur ces enjeux de santé au travail (3 maximum)...

Quels axes de réflexions identifiez-vous entre le projet de santé de votre CPTS et cet AMI sur la santé au travail des professionnels libéraux dans lequel vous souhaitez vous impliquer ?

Avez-vous repéré des premiers leviers d'action, notamment sur les aspects organisation du travail, pour agir sur ces problématiques de santé au travail des professionnels de santé libéraux ?

TABEAU 2 : RELEVÉ DU QUESTIONNAIRE TRANSMIS LORS DE L'INVITATION A L'ENTRETIEN DE SÉLECTION

RELEVÉ DU QUESTIONNAIRE	
Pouvez-vous identifier quelques constats repérés au sein de votre CPTS sur ces enjeux de santé au travail (3 maximum)...	
Quels axes de réflexions identifiez-vous entre le projet de santé de votre CPTS et cet AMI sur la santé au travail des professionnels libéraux dans lequel vous souhaitez vous impliquer ?	
Avez-vous repéré des premiers leviers d'action, notamment sur les aspects organisation du travail, pour agir sur ces problématiques de santé au travail des professionnels de santé libéraux ?	

TABLEAU 3 : FLYERS APPEL A CANDIDATURE CPTS

Appel à manifestation d'intérêt La Fabrique CTO - ANACT/ARACT

Améliorer les conditions de travail des professionnels de santé libéraux



ANACT



AGORA LIB

L'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail a publié un appel à manifestation d'intérêt portant sur "De la prospective-anticipation, à la simulation et l'expérimentation : accompagner les apprentissages et la transition des modèles de travail "

Les différentes études nationales montrent le souffrance au travail des professionnels de santé libéraux. Ce constat ne diffère pas en Nouvelle-Aquitaine. Mais ce sont en particulier les travailleurs indépendants et chefs d'entreprise qui constituent l'angle mort de la santé au travail. Ils sont 2,8 millions sans suivi en santé au travail. Enquête Haris interactive pour la Mutualité Française (2023)



Zoom sur quelques points précis

Engagement :

- la CPTS volontaire identifiera un professionnel de santé référent du projet et ayant une appétence sur la santé au travail du collectif
- Une compensation de perte d'activité est provisionnée au regard du temps investi des acteurs de santé sur le projet
- Ce projet se déroulera sur 18 mois à partir de l'été 2023 .

NOTRE VISION

La mise en oeuvre du dispositif CPTS sollicite de nombreuses compétences complémentaires : cet AMI sera l'occasion de construire la transition de ce nouveau modèle de travail tout en prenant soin concrètement de la santé des professionnels de santé engagés . "Libres Ensemble" innovons pour Vous Sentir Bien et adopter de nouvelles habitudes de pratiques professionnelles .

NOS PROPOSITIONS



La CPTS devrait permettre de développer et soutenir une organisation spécifique de santé au travail pour les professionnels de santé libéraux puisqu'elle est un organe clé, à l'échelle territoriale, pour optimiser/améliorer les conditions de travail des professionnels de santé :

"Santé Vous Bien" sera co construit avec VOUS , au travers d'expérimentations répondant pleinement à vos besoins quotidiens et améliorant vos conditions de travail .

Pour Participer



- CANDIDATURE** MERCI UTILISER CE FORMULAIRE EN LIGNE : [ICI](#)
- PRE REQUIS** POUR CANDIDATER VOTRE CPTS DOIT :
 - AVOIR SIGNÉ LES AD
 - ÊTRE ADHÉRENTE À AGORA LIB (CPTS PRIORITAIRES)
 - ÊTRE UNE CPTS SUR LE TERRITOIRE DE NOUVELLE AQUITAINE

POUR EN SAVOIR PLUS VOUS POUVEZ NOUS CONTACTER :

VALÉRIE PLASANCE (CHARGÉE D'ACCOMPAGNEMENT AGORA LIB - PYRÉNÉES ATLANTIQUE - V.PLASANCE@AGORALIB.ORG)
PASCAL POUSSE (CHARGÉ D'ACCOMPAGNEMENT AGORA LIB - DEUX-SÈVRES ET VENNE - P.POUSSE@AGORALIB.ORG)

VOUS ÊTES TENTÉS PAR UNE EXPÉRIMENTATION ...CONTACTEZ NOUS !